



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 6 AVRIL 2021 À 16 H 30
DANS LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE**

ORDRE DU JOUR

1. CONSEIL MUNICIPAL ET DIRECTION GÉNÉRALE

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption des procès-verbaux.
 - i. Séance ordinaire du 1^{er} mars 2021 et séance extraordinaire du 24 mars 2021.
- 1.3 Appuis financiers et demandes diverses.
 - i. Soutien financier au Club Optimiste de La Prairie dans le cadre de son 50^e anniversaire.
 - ii. Collaboration financière avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest pour le camp de jour.
 - iii. Aide financière à une étudiante laprairienne pour un stage de danse.
- 1.4 Dépôt de la liste des employés surnuméraires, occasionnels, temporaires et étudiants embauchés par le directeur général.
- 1.5 Octroi de barrages routiers pour l'année 2021.

2. CONSULTATIONS PUBLIQUES

3. AVIS DE MOTION - ADOPTION DE RÈGLEMENTS

- 3.1 Adoption du règlement numéro 1469-M procédant à une refonte du règlement numéro 1466-M concernant le régime de retraite des employés de la Ville de La Prairie.
- 3.2 Ajout de signalisation - Boulevard de Palerme, chemin Saint-José et rue Camille.

4. OCTROI DE CONTRATS

- 4.1 Octroi d'un contrat pour des travaux de marquage des chaussées.
- 4.2 Octroi d'un contrat pour la tonte de gazon dans les espaces verts et les plateaux sportifs municipaux.
- 4.3 Octroi d'un contrat pour l'achat d'une balayeuse de rue neuve ou légèrement usagée.
- 4.4 Octroi d'un contrat pour des travaux de scellement de fissures.
- 4.5 Octroi d'un contrat pour la fourniture de béton bitumineux.
- 4.6 Octroi d'un contrat pour l'éclairage de la piste multifonctionnelle de l'avenue des Papillons.

5. COMMUNICATIONS

6. FINANCES ET SERVICES ADMINISTRATIFS

- 6.1 Approbation d'une liste de comptes et salaires.
- 6.2 Dépôt du rapport d'activités de l'assistant-trésorier en vertu du chapitre XIII de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

7. GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 7.1 Dépôt du compte rendu de la réunion tenue par le comité de circulation et de mobilité active le 10 mars 2021.
- 7.2 Approbation - Recommandations - Comité de circulation et de mobilité active - Réunion du 10 mars 2021.
- 7.3 Autorisation de signature – Renouvellement de la convention de bail avec la Corporation de Gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent pour la location de deux parcelles de terrain.

- 7.4 Dépôt du certificat de la greffière suite à la procédure d'enregistrement à distance des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 1467-E décrétant une dépense et un emprunt de 3 300 000 \$, tenue du 9 au 23 mars 2021 inclusivement.
- 7.5 Dépôt du certificat de la greffière suite à la procédure d'enregistrement à distance des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 1468-E décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 1 078 900 \$, tenue du 9 au 23 mars 2021 inclusivement.

8. LOISIRS - CULTURE - BIBLIOTHÈQUE

- 8.1 Autorisation de signature - Entente avec la Corporation de Gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent pour la tenue de l'activité « Plaisirs nautiques ».
- 8.2 Demande d'aide financière de la bibliothèque Léo-Lecavalier - Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes 2021-2022.

9. RESSOURCES HUMAINES

- 9.1 Nomination au poste d'opérateur à l'usine de filtration, au Service du génie.
- 9.2 Embauche d'un opérateur d'usine et assistant aux stations de pompage, au Service du génie.
- 9.3 Embauche au poste d'agent à l'information et à la perception au Service du greffe et des affaires juridiques.
- 9.4 Embauche temporaire d'une greffière et directrice du Service du greffe et des affaires juridiques.
- 9.5 Embauche temporaire d'une conseillère au Service du greffe et des affaires juridiques.
- 9.6 Modification de poste et embauche d'une technicienne en administration aux Services administratifs et financiers.
- 9.7 Fin de la période d'essai et obtention de la permanence d'un chef aux opérations au Service de sécurité incendie.
- 9.8 Fin de la période d'essai et obtention de la permanence d'un chef aux opérations au Service de sécurité incendie.

9.9 Fin de la période d'essai et obtention de la permanence d'une perceptrice des amendes et agente à la cour municipale.

9.10 Réintégration d'un employé dans ses fonctions.

10. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

10.1 Rapport d'activités 2020 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

11. TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

12. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

12.1 Dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité consultatif d'urbanisme le 3 mars 2021.

12.2 Dérogations mineures.

- i. Dérogation mineure numéro 2021-011 relative à un projet d'affichage communautaire au 399, rue Conrad-Pelletier (Centre de formation professionnelle) - Lots 2 240 167 et 2 240 171 du cadastre du Québec.

12.3 PIIA.

- i. Approbation - Demandes de PIIA - Comité consultatif d'urbanisme - Séance du 3 mars 2021.

12.4 PPCMOI

- i. Adoption du projet de résolution relatif à la demande numéro 2021-015 (PPCMOI) concernant une construction résidentielle - 292, rue Léon-Bloy Ouest - Lot 1 915 550 du cadastre du Québec (Zone H-714).

12.5 Programme d'aide à la restauration des bâtiments d'intérêt patrimonial du site patrimonial de la Ville de La Prairie (2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023) dans le cadre du nouveau programme « Soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier » volet 1a (subvention aux propriétaires privés) du ministère de la Culture et des Communications.

12.6 Exemption de la souscription au Fonds d'assurance responsabilité professionnelle de l'Ordre des Urbanistes du Québec.

13. **VARIA**
14. **PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**
15. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
16. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

En raison de la situation actuelle, vous êtes invité à poser vos questions aux élus municipaux. Que votre question porte sur un des points à l'ordre du jour ou sur tout autre sujet d'ordre municipal, vous pouvez l'acheminer par écrit à greffe@ville.laprairie.qc.ca

Afin de conserver un climat respectueux, nous vous demandons de bien vouloir respecter certains critères lors de l'acheminement de vos questions. Nous ne conserverons que les questions ou commentaires qui sont exempts de :

- *propos injurieux, diffamatoires, harcelants, agressifs, racistes ou sexistes;*
- *attaques personnelles, atteintes à la vie privée;*
- *langage vulgaire, obscène et malveillant;*
- *emploi abusif de la majuscule (équivalent aux cris);*
- *promotion ou discrédit d'une entreprise, d'un produit, d'un parti politique, de ses représentants, ou des autorités de la Ville de La Prairie.*